Elections Législatives
du 11 Mars 1973



Pierre LALUMIERE

Candidat du Parti Socialiste

Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

Pierre LALUMIERE

Né le 7 septembre 1930, à CAUDERAN.
Fils de commerçants du BOUSCAT.
Officier de réserve de l'Armée de l'Air.
Agrégé des Facultés de Droit.
Professeur à la Faculté de Droit et à l'Institut d'Etudes Politiques de BORDEAUX, de 1958 à 1970.
Professeur de Finances publiques à l'Université de Paris I PANTHEON-SORBONNE.

Remplaçant éventuel :

Marc BŒUF



Marc BŒUF

Né le 8 janvier 1934, à BORDEAUX.
Chevalier des Palmes académiques.
Directeur de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (Section locale de Sécurité Sociale de l'Enseignement).

Électrices, Électeurs,

Je remercie les milliers de personnes qui, au premier tour des élections, m'ont fait confiance et m'ont largement placé en tête des candidats de l'opposition. Grâce à elles, l'échec du député sortant devient possible au second tour.

La décision appartient aux électrices et électeurs qui ont préféré au premier tour porter leurs suffrages sur d'autres candidats, tout en manifestant une volonté de change-

ment. Je respecte profondément leur choix ; mais ce sont eux qui le 11 mars, en réunissant leurs voix sur mon nom, permettront de **battre l'U.D.R. et ses alliés.**

Au plan national, l'enjeu du second tour est clair. Il faut prendre conscience que l'injustice de la loi électorale peut permettre à la majorité de conserver sa prédominance. Grâce à un découpage électoral inique, celle-ci peut, avec une minorité de suffrages dans le pays, conserver le pouvoir. Dans ce cas tout risque de recommencer comme avant. Le système parlementaire a été, durant la dernière législature, perverti par la présence d'une majorité trop puissante qui était inconditionnellement aux ordres du gouvernement. Les scandales, les injustices sociales ont été la conséquence de cette omnipotence.

Les électrices et les électeurs doivent faire un choix simple : ou permettre la continuation des pratiques condamnables de l'après-gaullisme, ou mettre un frein au pouvoir sans contrôle de la majorité U.D.R. en apportant leurs suffrages au candidat de l'opposition. Je suis persuadé qu'il existe dans notre circonscription une majorité favorable à cette dernière option.

Au plan local, un changement est également indispensable. L'état d'abandon de la plupart des quartiers de la circonscription, la sous-administration chronique dont souffrent les habitants exigent une action énergique que le député sortant n'a pas réalisée. L'indépendance est en effet nécessaire à l'égard du maire de Bordeaux pour mener à bien cette tâche de défense des intérêts locaux. L'expérience des circonscriptions de l'agglomération bordelaise a montré qu'un député de l'opposition pouvait obtenir beaucoup plus qu'un député de la majorité.

Le député doit être un **homme responsable,** fidèle à ses engagements, mais capable de résister à toutes les pressions. Si je suis élu, je respecterai loyalement l'engagement d'appliquer le programme signé entre les partis de gauche car c'est une **œuvre de justice sociale et d'espoir** pour des millions de Françaises et de Français. Je m'engage aussi à défendre de toutes mes forces les **libertés individuelles** et les règles démocratiques qui ont subi de trop nombreuses violations sous la Ve République.

Aussi, je fais appel à la confiance de tous ceux qui ont exprimé un **désir de changement** au premier tour pour que, le 11 mars, ils confirment leur volonté de mettre fin au règne de la majorité sortante et de construire une société plus libre et plus généreuse. J'essaierai de m'en montrer digne.

Pierre LALUMIERE

IMP. TAFFARD - BORDEAUX